



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Parcours d'installation agricole Dordogne

Personnes concernés

- Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant exercer des activités en tant que chef d'entreprise
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Le BP REA permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole nécessaire à l'installation en qualité de jeunes Agriculteurs et ouvrant droit aux aides de l'État pour les personnes âgées d'au moins 18 ans et de moins de 41 ans au dépôt de la demande
- Formation en Unités Capitalisables qui tient compte du projet professionnel.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Être âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire d'1 an d'expérience professionnelle tous secteurs confondus

Modalité d'entrée

- Information collective
- Entretien individuel de recrutement
- Tests en matières générales et informatique

Modalités d'organisation

- Date de formation : 23/09/2024 au 28/06/2025
- Informations collectives : 10 Septembre 2024 à 9 h00
- Durée : de 70 à 1546 heures (986 h en centre et 560 h en entreprise)
- Pour la formation ouverte et à distance : maximum 20 % parcours suite à un entretien et un test de positionnement

- Rythme : 35/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme

Lieu : Intra entreprise ou CFPPA de Coulounieix et/ou Monbazillac

C1 : Se situer en tant que professionnel	C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, fondement, leur organisation.
C2 : Piloter le système de production	C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C22 : Gérer le travail
C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions avec les systèmes suivants (un au choix) : <ul style="list-style-type: none">• Maraîchage• polyculture élevage• Viticulture
C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économique et financiers C42 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet fiscale et juridique
C5 : Valoriser les produits ou service de l'entreprise	C51 : Commercialiser un produit ou un service C52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet
UCARE C6 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un système agroforestier• Réaliser les opérations de productions de l'atelier arboricole• Transformer la production de fruits et légumes
UCARE C7 : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses• Réaliser les opérations de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole• Transformer la production de PPAM

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport technique en salle
- Intervenants extérieurs, visites d'exploitation
- Stage individuels en entreprise
- Autoformation avec un espace dédié, formation en face à face, formation en Situation professionnelle
- Laboratoire agroalimentaire, ruchers, exploitation des Chaulnes, Atelier agro-équipements

Modalités d'évaluation

- Formation de niveau IV
- Épreuves certificatives de type SPE (Situation Professionnelle d'Évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de L'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Chaque bloc ou UC peut être acquis de manière indépendante

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR

Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région nouvelle -Aquitaine et le Fonds Social Européen .
- Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différents modalités de financements et de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financière adaptées
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF , au CPF de Transition Professionnalisation, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro A)
- Un devis vous sera transmis à la demande

(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)



Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Poursuite d'étude

Certificat de spécialisation

Débouchés

Création ou reprise d'entreprise agricole

Informations

et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC
Contact : Erick VILLATTE
☎ 05.53.02.61.30

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet